

# ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE WOLFGANTZEN

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2015

### Présents :

Mme Y. Corniaux, adjointe au maire, M. F. Koeberle, maire,  
Mme M. Houssière, directrice du Périscolaire Pomme d'Happy,  
Mme F. Schnée, M. N. Simonin, Mlle V. Klein, enseignants,  
Mmes R. Utard, N. Fornara, C. Demanet, A. Suty, M. Fricker, parents d'élèves

Absents excusés : Julie Deman , ATSEM et M. A Waltz, parent d'élèves

Le Conseil d'école du premier trimestre s'est réuni le jeudi 5 novembre 2015 à 18 h avec pour ordre du jour :

1. Effectifs année scolaire 2015/2016 et prévisions pour 2016/2017
2. Cours de natation pour 2016/2017
3. Opération fruits et Cadeaux de Noël
4. Présentation du règlement intérieur et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)
5. Périscolaire
6. Projet d'école, de réseau et classe découverte
7. Vie scolaire et Blog
8. Questions des parents et points divers

### **1. Effectifs année scolaire 2015/2016 et prévisions pour 2016/2017**

a. Effectif actuel école maternelle :

Petite section : 10 élèves      Moyenne section : 7 élèves      Grande section : 11 élèves  
Total = 28 élèves

b. Effectif actuel école primaire :

CP : 3 élèves      CE1 : 10 élèves      → V. KLEIN  
CE2 : 9 élèves      CM1 : 7 élèves      CM2 : 2 élèves      → N. SIMONIN  
Total = 31 élèves

Le seuil bas pour fermeture d'une classe est fixé à ce jour à 29 enfants.

Le seuil haut pour ouverture d'une classe supplémentaire est de 56 enfants.

La prochaine rentrée scolaire verra entrer 11 enfants « grande section au CP » pour 2 départs au collège uniquement, ce qui fera monter le nombre d'enfants en primaire à environ 40. Il n'y aura donc pas de risque de fermeture de classe. Une proposition de RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec un autre village n'est cependant pas à exclure.

### **2. Cours de natation pour 2016/2017**

Faute d'accord trouvé à temps sur le mode de financement, les cours de natation pour l'année scolaire 2015/2016 sont annulés.

M. le Maire propose de financer 1/3 des 1000€ nécessaires et demande à l'Ecole et/ou aux parents de financer le complément, grâce à une ou diverses actions (ex : loto).

M. Simonin précise que la coopérative scolaire n'a légalement pas le droit de financer une activité obligatoire à l'école. Le budget de fonctionnement de l'école ne permet pas non plus d'accéder à cette demande.

Aujourd'hui, comparé à quelques années en arrière :

- Le nombre de familles dont les enfants fréquentent l'école élémentaire n'est plus que de 17,
- L'école primaire ne compte plus que 2 classes et donc moins d'enseignants et pas d'ATSEM.
- Les entreprises sont de plus en plus difficiles à convaincre pour offrir des lots, ce qui impose d'en acheter la majorité.

Les parents et enseignants estiment donc que l'organisation d'un loto est financièrement trop risquée et le nombre de personnes prêtes à s'impliquer insuffisant.

Les parents d'élèves présentent les actions réalisées ces dernières années pour la coopérative scolaire : vente de chocolats, fromages, repas kermesse. Il est difficile de faire + sans solliciter encore et toujours le même public.

A l'issue des débats, il a été décidé pour la rentrée 2016 :

- La commune prendra en charge 60% du cout de l'activité piscine, soit 600 €.
- Les parents prendront en charge les 40% restants, soit un cout de 10 à 15 € par enfant (selon le nombre d'enfants scolarisés en primaire à la rentrée 2016).

Ceci sauf si l'état reporte d'un an sa baisse de dotations envers les collectivités locales, comme annoncé cette semaine par M. Valls : la commune prendra alors l'intégralité de ce cout (1000€) à sa charge.

### **3. Opération fruits et Cadeaux de Noël**

L'opération hebdomadaire « Fruits » ne fait plus l'unanimité.

Les enseignants et parents préfèrent que son cout, supporté par la commune, serve à d'autres fins + utiles (piscine...) car les enfants n'ont plus de goûter les autres jours de la semaine, trop de fruits étaient jetés et l'approvisionnement pose problème (variété des fruits, difficultés pour la livraison).

Cette opération est donc abandonnée à compter de cette année.

Les cadeaux de Noël de la commune (livres) sont maintenus pour un montant moyen de 10€ par enfant.

### **4. Présentation du règlement intérieur et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**

a. Le règlement intérieur est présenté. Il n'a pas changé depuis l'année dernière.

Pour rappel : il est consultable sur le panneau d'affichage situé à l'entrée de l'école ainsi que sur le blog :

<http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/wordpress/ecoleswolfgantzen/>

M. Simonin précise qu'il devient difficile de se garer sur le parking des enseignants en raison d'habitants de la copropriété voisine qui utilisent ces places. Une signalisation appropriée pourra être mise en place si les abus persistent.

b. Le Plan Particulier de Mise en sûreté (ou PPMS) pour être validé, doit, être suivi d'un exercice de confinement. Cet exercice a eu lieu le 14/10/2015. Après avoir entendu une « Explosion » durant la récréation, les enfants ont senti une odeur de fumée ou de poudre. Les enseignants ont rassemblé et confiné tous les enfants dans l'entrée de l'école maternelle. Une fois le danger levé, les enfants ont réintégré leurs classes avec leurs enseignants.

## 5. Périscolaire Pomme d'Happy

Mme Houssière présente le fonctionnement du périscolaire :

Il y a 62 enfants inscrits cette année :

- 27 de moins de 6 ans et 35 de plus de 6 ans.
- 14 enfants viennent de l'école de Widensolen et 5 de l'extérieur. Les autres sont du village.

Un Projet EDucatif Territorial (ou PEDT) a été signé entre l'Ecole, la Commune et la Direction du périscolaire.

Il consiste à maintenir le rythme de sommeil pour les plus petits et à faire travailler les plus grands en commun sur le thème du RESPECT :

- Pour éviter de les réveiller dès 15h15, un encadrant du périscolaire surveille jusqu'à 16h, à l'école, les enfants ayant besoin de dormir l'après-midi. Ils rejoignent ensuite le groupe périscolaire.
- Différentes activités sont proposées tout au long de l'année pour permettre aux enfants de dialoguer, échanger entre eux ou avec les adultes dans le respect de chacun. Cela doit leur permettre de mieux se contrôler, d'éviter les insultes ou gestes violents qui sont encore trop souvent constatés pour des raisons futiles.

Participation à la kermesse de l'école : les enfants du groupe périscolaire ont participé au spectacle de la kermesse fin juin 2015 mais ce ne sera pas forcément le cas chaque année.

Activité « Sports de raquettes » : durant 6 semaines fin 2015 puis au 3<sup>e</sup> trimestre, le Tennis Groupe Wolfgantzen s'associe au périscolaire pour proposer des cours de tennis aux enfants. Cela a lieu les mardis de 15h30 à 16h30. Les enfants apprécient !

## 6. Projets d'école, de réseau et classe découverte

- a. Le projet d'écoles du réseau « Pays de Brisach » a pour thème « la Forêt ».  
Plusieurs rencontres buissonnières entre écoles seront organisées en forêt tout au long de l'année, notamment à Widensolen.  
Des fiches « Actions » sont d'ores et déjà prêtes, avec pour chaque rencontre le détail des actions qui seront réalisées.  
M. Simonin tient ces documents à disposition de toute personne désirant en prendre connaissance.
- b. Défi lecture : Comme chaque année, le défi lecture est reconduit. Il s'agit de rencontres avec d'autres écoles autour de jeux sur des livres lus durant l'année.
- c. 4 carrés potagers V.I.P. (Very Important Potager) ont été installés avec l'aide des employés communaux à l'arrière du bâtiment des maternelles. Les photos sont visibles sur le Blog. Ils ont été financés grâce au don de l'association « Club de Tir » de Wolfgantzen, dissoute cette année, et qui a décidé de reverser le solde de 160 € de son compte à la coopérative scolaire. Un grand merci à cette association disparue ! Les enfants pourront planter divers légumes de saison puis récolter ce qu'ils auront semé.
- d. C'est la dernière année pour Fanou à la tête de l'Ecole Maternelle. Elle organise une classe verte durant 3 jours à la Renardière. Le cout est de 171 € par enfant (57€/jour).

Le Conseil Général verse une subvention de 160€, à condition que la commune fasse de même.

Diverses idées pour faire baisser le cout aux parents :

- Une demande de subvention sera envoyée aux entreprises du village.
- Vente de mannahas à la salle, le dimanche des élections régionales.
- Vente de sacs cabas personnalisés avec les dessins de nos enfants.
- Soirée Spectacle Mentaliste.

## 7. Vie scolaire et Blog

- a. Matthias Jacquin, animateur à la COM COM viendra animer des séances de Tchoukball à partir du 11/12/2015. Le Tchoukball est un mélange assez subtil entre le handball, le volley et le squash. Il s'agit d'un sport de balle et d'équipe qui se joue à l'aide de deux surfaces de renvoi (les cadres) et se caractérise par la suppression de toutes formes d'agressions corporelles entre les adversaires.
- b. Blog :
  - Plus de 8000 connexions ont été enregistrées sur le site. C'est motivant pour les enfants et les enseignants.
  - En raison d'un piratage subi par l'hébergeur du site, certains blogs d'écoles ont vu fleurir des faux commentaires. C'est la raison pour laquelle il n'est plus possible de laisser des messages d'encouragements ou de félicitations.
- c. Kermesse :
  - La kermesse de fin d'année aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016
  - Il faudra sans doute repenser l'organisation des jeux : Il y a de moins en moins d'anciens élèves motivés pour tenir les stands sérieusement et les nouveaux horaires ne permettent pas à suffisamment de parents d'être présents pour cela.
- d. L'observatoire de la nature propose diverses animations aux scolaires. Les animations proposées par l'Observatoire de la nature peuvent avoir lieu en classe, à la maison de la nature du Neuland ou sur tous sites naturels. Elles sont conçues et animées par des animateurs spécialisés dans le domaine de l'éducation à l'environnement et agréés par l'Education Nationale.  
V. KLEIN a présenté un dossier « Protéger l'environnement j'adhère » (PEJ) afin d'obtenir une aide au financement de ces animations. Si celui-ci est validé, les élèves pourront bénéficier gratuitement de certaines animations pour une durée maximale de 12h.
- e. Sortie au parc de Ste Croix :  
Grâce aux diverses actions réalisées, une sortie au parc d'animaux de Ste Croix est envisagée. Cette sortie peut s'inscrire dans le thème du projet « La Forêt ».  
Cout estimé : 600 à 700 € de bus + 11€ par enfant d'entrée.  
Départ : 7h, retour 19h (le parc est à 2h30 de route) ... à suivre...

## 8. Questions des parents et points divers

- a. Rythme scolaire : 1 parent regrette les samedis travaillés et demande s'il est possible de refaire un sondage auprès des parents.  
→ Beaucoup de parents regrettent l'ancien rythme scolaire mais il ne sera pas possible de revenir aux samedis travaillés.

- b. Vente de chocolats : comment sont répartis les bénéfices d'une telle vente ?  
→ Il est divisé à parts égales entre les 3 classes.
- c. Salle Polyvalente : M. Le Maire annonce que les travaux de réfection de la salle auront lieu de septembre 2016 à août 2017. La grande salle, l'entrée avec sanitaires et vestiaires seront indisponibles durant toute la durée des travaux. L'école pourra utiliser la petite salle annexe située à l'arrière. Celle-ci sera rénovée dans un second temps.
- d. Signalisation au sol : plusieurs parents sont inquiets pour la sécurité des enfants et leurs accompagnants sur le trajet de l'école en raison de l'état dégradé de la signalisation au sol dans le village (stops, cédez le passage, mais surtout les passages protégés).  
Mme Corniaux annonce que la signalisation sera refaite au printemps dans tout le village. Cette même annonce avait été faite l'an passé déjà.  
Les parents rappellent aux élus que leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident. Avec l'hiver qui arrive, les matins sombres et parfois le mauvais temps, de nombreux passages pour piétons ne sont plus visibles. Ils demandent à la commune de repeindre, dès à présent, à minima, tous les passages de la rue principale. Il s'agit d'une question de sécurité.
- e. Mme Suty s'est renseignée sur le coût des jeux gonflables type toboggan ou château chez Locagonfle, afin d'éventuellement proposer de nouvelles activités à la kermesse. Il faut compter 300 € environ pour un toboggan 2/10 ans et 400€ pour une ludothèque (parcours à obstacles) pour les 0/5 ans.  
Bien que l'idée soit intéressante, le coût est trop élevé, il réduirait fortement les bénéfices de cette journée.

Fin du Compte-rendu

Secrétaire de Séance : S.Fricker

le directeur N.Simonin la directrice F.Schnée